



Ndzuwani- Gold

LES LIGNES DIRECTRICES INTERNATIONALES ACTIONS MENEES POUR LEUR OPERATIONNALISATION AUX COMORES

L'Union des Comores fait partie des pays pilotes pour l'adaptation des lignes directrices internationales. Ndzuwani- Gold a été sélectionnée pour mener les études préalables à l'opérationnalisation. Nos chargés de mission Ounaida, Fardane et Helmi expliquent.

→ Les Lignes Directrices Internationales, une volonté de fournir les services de base

Les Lignes Directrices Internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base (LDI) pour tous regroupent deux séries de lignes étudiées et approuvées par le Conseil d'Administration de l'ONU-Habitat en 2007 et 2009. En conséquence, les pays membres des Nations Unies (ONU) s'engagent à promouvoir la décentralisation et l'accès aux services de base pour tous. L'objectif général de ces lignes est d'appuyer les pays à réaliser les réformes politiques et prendre les mesures législatives nécessaires pour le renforcement des autorités locales pour une effectivité et une efficacité du processus de décentralisation, de même que pour l'amélioration de l'accès aux services de base par la population. Dans le cadre des LDI, les services de base retenus sont les services en réseau à savoir l'eau, l'énergie, la gestion des déchets et l'assainissement, les télécommunications, et le transport terrestre (en commun).

→ Etapes de l'opérationnalisation

L'Union des Communes a été sélectionnée parmi les pays pilotes pour l'adaptation des LDI. Avec l'appui de la France, ce processus d'adaptation a démarré en 2011 par la signature d'une convention de financement entre l'ambassade de France et le Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures, de l'urbanisme et de l'habitat. Cette action a été suivie par une Mission exploratoire de l'Institut de la Gestion Déléguée (IGD), qui est chargé du pilotage technique de cette opération pilote au niveau international, en février 2012 dans le but de rencontrer les autorités du pays et les acteurs locaux.

Durant cette même année, deux études nationales sur l'état de la décentralisation et l'accès aux services de base au regard des LDI ont été lancées. Un atelier Fondateur de mise en place des LDI a été réalisé et le Comité National pour la mise en œuvre coordonnée du processus a été institué officiellement en suivant le principe quadrilogue (participation et représentation de l'Etat, des collectivités locales, des opérateurs, et des usagers). Un bureau a été créé pour le secrétariat du comité qui est assuré par les Directions nationales de l'aménagement du territoire et de la décentralisation. Parmi les activités du processus d'adaptation des LDI, figure la mise en place des comités locaux LDI au niveau de communes, qui a suscité le lancement d'une opération pilote visant neuf(9) communes



comoriennes. L'institution de ces comités est conditionnée par la réalisation d'une étude de diagnostic préalable sur la décentralisation et l'accès aux services de base pour tous dans le souci de connaître la situation actuelle de ces communes sur ces deux thématiques, et de disposer d'une base d'information qui facilitera l'institution des comités locaux, et la réflexion des acteurs concernés. Cette étude a été menée par l'Agence NDZUWANI-GOLD.

→ **Concrétisation : 9 communes pilotes sont désignées**

Etant une opération pilote, seulement neuf(9) communes dans les trois(3) îles (Ngazidja, Ndzuwani, et Mwali) ont été retenues à raison de trois(3) communes par île, sachant que les communes capitales des îles ont été sélectionnées d'office. Les critères de sélection des autres communes ont été basés sur l'existence d'initiatives ou de projets en cours axées sur les thématiques des LDI.

→ **Les études menées dans les 9 communes**

L'étude des neuf (9) communes de l'Union des Comores s'est déroulée entre mars et avril 2015, avec une participation active de la majorité des acteurs concernés notamment les communes, les opérateurs, les usagers, et les personnes ressources. Diverses données ont été collectées et ont permis les analyses sur l'Etat actuel de ces communes au regard des LDI. Toutefois, nous exprimons notre regret de constater que certains opérateurs disposent de procédures lourdes pour avoir accès à l'information, sachant que l'étude est une initiative nationale. Généralement, nous pouvons analyser que dans ces neuf (9) communes, la décentralisation est jeune et doit être accompagnée d'une volonté politique de nos autorités et des moyens requis pour sa réussite. L'accès aux services de base dans ces communes reste insuffisant et demande diverses activités de réformes et d'appui soutenues par nos autorités, avec la participation de tous les acteurs concernés. Ayant chacune ses spécificités, nous pouvons préciser que la question de l'accès à l'eau qui est la source de la vie est assez préoccupante au sein des trois îles.

→ **La restitution au Comité National des LDI**

Le Comité national LDI a été réuni en atelier le 25 août 2015 au Retaj Moroni dans le but d'examiner et adopter la Charte comorienne pour les services de base à la population et son programme d'action. Suite à la présentation de ces deux outils et l'intégration des diverses suggestions émanant des membres du comité, ces derniers ont été adoptés à l'unanimité par le Comité national LDI. L'étude de diagnostic préalable sur les neuf(9) communes pilotes a été aussi présentée par les trois(3) consultants qui l'ont réalisé, qui ne sont autres que trois(3) chargés de mission de NDZUWANI-GOLD. Différentes remarques et suggestions formulées par les participants à l'atelier ont été notées et seront intégrées dans la version finale du rapport de l'étude.

→ **Prochaines étapes pour l'opérationnalisation**

Suite à l'adoption de la Charte comorienne pour les services de base à la population et son programme d'action par le Comité national LDI, l'étape suivante est la mise en œuvre de ce programme d'action qui doit durer environ 12 mois. L'institution des comités locaux LDI dans les neuf(9) communes pilotes fait partie des activités qui seront menées au cours de cette année 2015.

L'agence Ndzuwani- Gold, membre du Comité National LDI, s'est vu désigné partenaire technique de l'opérationnalisation des LDI aux Comores.

31 août 2015

